FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Madagascar	
TITRE DU PROJET : PBF/IRF-336 TANOMAFY-JAP (TANOra MAsoivohon'ny Filaminanana eto Iarivo- Jeunes Ambassadeurs de Paix) **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00119353**	
Modalité de financement du PBF: ☒ IRF ☐ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires):** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : - ONG SAF/FJKM – Chef de file **Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :** - Ministère de la Jeunesse et des Sports, - Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, - Ministère de l'Enseignement Technique et des Formations Professionnelles à travers l'INFOR (pour l'organisation du forum de l'emploi des jeunes) - Association MIRA AINA, spécialisée dans le changement de comportement et l'approche life skills auprès des jeunes, -Association Dinika sy Rindra ho an'ny vehivavy, une plateforme regroupant les organisations de la société civile œuvrant pour l'Autonomisation des femmes, - Madagascar Entreprise Développement, spécialisé dans l'organisation des forums de l'emploi pour les jeunes, - CNFI spécialisée dans l'éducation et l'inclusion financière.	
Date approximative de démarrage du projet[1]: ~~01 Janvier 2020~~ 27 décembre 2019 **Durée du projet en mois :**[2]18 mois + 6 mois = 24 mois (nouvelle date de fin de projet le 26 décembre 2021) **Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :** Le projet sera mis en œuvre au niveau de : Région Analamanga, District Antananarivo,	

[1] Note : la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

[2] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Commune Urbaine d'Antananarivo,
13 localités couvrant ~~40~~ 41 fokontany, listés ci-après : Anosibe, Namontana, Andranomanalina, Petite Vitesse, Andavamamba, Antohomadinika, Ampefiloha Ambodirano, Ankorondrano, Anatihazo Isotry, Ankasina, Manjakaray, Andohotapenaka, Ankazomanga.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes

☒ Initiative de promotion des jeunes

☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :
SAF/FJKM : 467 000 $

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (35%) :	**PBF 2ème tranche* (35 %) :**	**PBF 3ème tranche* (30%) :**
SAF / FJKM : 163 450,11$	**SAF / FJKM : 163 450,11$**	**SAF / FJKM : 140 100,09$**

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

La ville d'Antananarivo, caractérisée par une rupture sociale et une disparité entre les localités et classes au détriment des populations des « bas quartiers », constitue une zone à risque d'éclatement de manifestations politiques et de conflits conduisant à la violence et la destruction de biens, surtout durant les périodes d'instabilité politique dans le pays.

Le projet TANOMAFY-JAP ambitionne de renforcer les jeunes des quartiers défavorisés d'Antananarivo pour qu'ils adoptent des comportements favorisant la consolidation de la paix au sein de leurs communautés, éduquent leurs pairs à en faire de même et s'engagent dans des dialogues constructifs avec les autorités, pour que leurs besoins soient mieux considérés dans les processus de prises de décision.

Le caractère innovant du projet réside dans le fait que les communautés, surtout les jeunes, seront mobilisés et responsabilisés, afin de pouvoir porter la voix de leurs concitoyens et de devenir de réels acteurs de la consolidation de la paix à Antananarivo et à Madagascar.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Différentes parties prenantes ont été consultées durant la phase d'élaboration du projet :

- **Le gouvernement :** Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme ont été consultés à travers respectivement, le Directeur de l'Emploi et de l'Entreprenariat des Jeunes et le Directeur de la Promotion Genre.

- **Les Organisations de la société civile :** Des discussions de groupe (focus group discussion) ont été organisées avec les OSCs œuvrant dans la capitale. 14 organisations ont répondu à l'appel et la consultation de ces dernières a permis de recueillir leurs impressions envers les jeunes des quartiers défavorisés, de partager leurs expériences et leur perception du lien entre leurs activités et la consolidation de la paix, ainsi que les activités en cours ou prévues, toujours dans les thématiques des jeunes et des femmes.

- **Les communautés :** Des discussions de groupe (focus group discussion) ont été organisées au sein des 13 localités d'intervention du projet. 13 focus group avec 130 jeunes femmes et hommes de 16 à 35 ans issus des localités d'intervention, sans emplois ou opérant dans l'informel. La consultation de ces jeunes a ~~ont~~ permis de faire ressortir leurs opinions sur la paix dans leurs localités, leurs besoins et leurs attitudes vis-à-vis de la consultation tenue et de l'objectif du projet.
- Le comité de PBF à Antananarivo a également été consulté afin d'assurer la synergie entre le projet et les actions existantes dans le cadre de la consolidation de la paix et des actions complémentaires des Nations Unies.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[3]: GM2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant ($) du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : $172 582,54 & 36,96%

Degré de risque du projet[4] : 0

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[5]) : Création d'emplois _____

Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue :

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

[4] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le projet s'aligne également au premier effet stratégique du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF, 2015-2019) qui prévoit que les populations vulnérables dans les zones d'intervention accèdent aux opportunités de revenus d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable. Le renforcement des capacités de la société civile et des médias visant le système de régulation et la responsabilité des acteurs dans la promotion de la gouvernance apaisée, l'un des trois volets prioritaires identifiés par l'UNDAF, est aussi soutenu par le projet.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :
ODD 1 : Pas de pauvreté
ODD 2 : Egalité entre les sexes
ODD 5 : Egalité des genres
~~ODD 6 : Eau propre et assainissement~~
ODD 8 : Travail décent et Croissance économique
ODD 9 : Innovation et infrastructures
ODD 10 : Inégalités réduites
ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces
ODD 17 : Partenariat pour l'atteinte des objectifs

Concernant la Politique Générale de l'Etat[6], le projet contribue à 2 axes prioritaires :
- La paix et la sécurité
- L'emploi décent pour tous : "Les femmes et les jeunes porteurs de projet, créateurs d'emplois bénéficieront de subventions, de divers types de soutiens et d'accompagnement pour être opérationnels et contribuer au développement local."

Type de demande : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 06 mois (jusuqu'a 26 decembre 2021) **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☒ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD XXXXX** **Brève justification de la révision :** Le projet TANOMAFY a cumulé environ 6 mois de retard qui est dû principalement au COVID-19, mais surtout aux restrictions imposées par les mesures prises par l'Etat. Une des premières activités qui constitue le projet est la sensibilisation des jeunes des quartiers défavorisés à bénéficier des services des kiosques d'orientation, pour pouvoir faire un bilan et obtenir des conseils en orientation. Mais le confinement total imposé par l'Etat, juste après l'ouverture officielle des kiosques d'orientation, a empêché l'accueil effectif des jeunes dans les kiosques qui sont la porte d'entrée des jeunes dans le processus du projet. Ce n'est qu'au mois d'Août-Septembre que le projet a pu réaccueillir les jeunes dans ces kiosques et sélectionner ses premiers bénéficiaires.

[6] La ligne directrice de la PGE

	Au niveau mise en œuvre, le projet se focalise actuellement sur les activités des JAP qui est le cœur du projet. Le projet travaille actuellement sur la préparation et la planification des différentes formations pour les JAP (formation en Droits Humains et cohésion sociale ainsi que ses thématiques connexes), afin de rendre effectifs leurs engagement et action en tant qu'Ambassadeurs de Paix. Ces formations seront achevées vers la fin du mois de mai. Le pool des Ambassadeurs de paix sera opérationnel avant la fin théorique du projet (activités d'éducation et sensibilisation à la paix, dialogues avec les autorités…). Pour les micro-projets communautaires, des regroupements des JAPs seront organisés et planifiés ce mois-ci au niveau des kiosques, afin de les coacher sur la préparation et la mise en œuvre des dialogues avec les communautés, ainsi que sur l'écriture et la présentation de ces projets. L'extension de 06 mois du projet permettra d'assurer l'appréciation des impacts du projet au niveau de la société dans les zones d'intervention. Les Jeunes Ambassadeurs de Paix, qui sont les principaux acteurs de ce projet, vont mettre en œuvre leurs micro-projets de consolidation de la paix. Ainsi, il est nécessaire de suivre les plans d'action des JAPs afin de percevoir un changement de comportement au niveau de la société sur les actions de consolidation de la paix. En prenant également en compte le contexte actuel de la crise sanitaire du COVID-19, l'atteinte des résultats et des objectifs du projet exige un peu plus de temps pour être appréciable dans les zones d'intervention et pour conduire à l'effectivité de la théorie de changement. Certaines activités ont ainsi été affectées et replanifiées, afin de bien atteindre les résultats fixés. C'est le cas notamment de l'organisation d'évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat. Afin de permettre une effectivité d'atteinte de résultats d'au moins 2500 bénéficiaires du forum, l'activité a été replanifiée. Quelques réaménagements au niveau du budget ont été effectué suite au contexte du COVID-19, impliquant l'achat des matériels de prévention COVID pour les kiosques, ainsi que la sensibilisation des jeunes des quartiers défavorisés sur la pratique des gestes barrières contre le COVID-19. Mais il est à noter que l'extension ne produira pas de coûts additionnels, plus particulièrement en termes de fonctionnement du projet qui sera pris en charge par les ressources propres et les engagements des partenaires de mise en œuvre. *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

AGENCE RECIPIENDAIRE[7]	Représentant du gouvernement national
Pour SAF FJKM *Nom du représentant :* Tsialoninarivo Rahajary, Directeur National *Signature* [redacted] *Date et tampon :* 31 MAI 2021	*Nom : Son Excellence Monsieur Christian Ntsay* *Signature* [redacted] *Titre : Premier Ministre, Chef du Gouvernement* *Date et tampon :* 28 MAI 2021
Coordonnateur Résident des Nations Unies *Nom : Mr Issa SANOGO* *Signature* [redacted] *Date & tampon :* 28 MAI 2021	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** pour *Nom du représentant : M. Oscar Fernandez-Taranco* *Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix* *Signatu* [redacted] *Date & seal :* 2 juin 2021

[7] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Analyse de conflit :

Historique et caractéristique des « bas quartiers » :

La ville d'Antananarivo est caractérisée par ***une population dense mais surtout par une composition sociologique marquée par une rupture sociale***, des disparités, des inégalités aussi bien sur le plan économique que social, culturel ou même politique. L'appellation de « bas quartiers » est devenue un terme courant pour définir ces localités défavorisées caractérisées par un environnement insalubre, un pullulement du secteur informel, des constructions illicites, un taux d'insécurité élevé et une population stigmatisée. Si le système d'évacuation de la ville d'Antananarivo est généralement défaillant, conduisant à la stagnation des eaux usées sur la surface, ajouté à cela l'irrégularité du ramassage des ordures, il faut noter qu'au niveau des quartiers défavorisés, l'insalubrité y est multipliée par dix. Sans balises ni éducateurs, les habitants de ces zones s'adonnent à des comportements autodestructeurs de leur propre environnement (défécation à l'air libre, rejet d'ordures dans les canaux et derrière leurs habitations)

Ces localités sont également caractérisées par la prolifération des constructions illicites (70% du total des constructions) et du secteur informel. Les marchés clandestins de produits de tout genre (pièces de rechange, appareils TIC d'occasions, etc) y sont retrouvés. Le mode de vie des habitants de ces localités fait apparaître que la violence et l'insécurité sont devenues leur quotidien. Les cas de violence domestique sont courants, -pratiquées par la femme ou le mari ou même les enfants envers leurs parents. La violence verbale est devenue commune, car l'agression morale a été assimilée dans la normalité constitue le registre de communication familial de préférence sans distinction d'âge ni de sexe.

Les dirigeants malagasy reconnaissent l'insécurité flagrante dans la Capitale[7]. Celle-ci a connu plusieurs cas de kidnapping qui s'ajoutent au banditisme en ville et à l'omniprésence des pickpockets sur les places de marchés et dans les ruelles. Et ces localités défavorisées sont reconnues pour être les repères de petits voleurs ou « mpanendaka » et des pickpockets.

Cette situation est l'héritage historique d'un système de pseudo-castes ou groupes statutaires jusqu'à la fin du XIXe siècle en « *Andriana*[8] », « *Hova*[9] », « *Mainty* » et « *Andevo*[10] ». Il s'agit d'un ordre social issu de l'histoire de Madagascar et qui a connu une certaine mutation vers dans son institutionnalisation tacite. La colline la plus haute fut ainsi le lieu du Rova (palais de la Reine). Sur les collines avoisinantes qui constituent la ville moyenne, se répartissaient les différents groupes *Andriana* et les lignages *Hova*. Enfin, au pied des collines, les plaines en bonne partie marécageuses, constituaient la ville basse, lieu d'habitation réservé des *Mainty* et, après l'abolition de l'esclavage, des *Andevo* qui sont restés généralement très pauvres. Ce système, officiellement aboli par l'autorité coloniale, perdure néanmoins de façon insidieuse. Pour l'agglomération d'Antananarivo donc, la distinction courante en « ville haute », « ville moyenne » et « ville basse », n'exprime pas seulement des positions altitudinales mais décrit aussi des caractéristiques revêtant une hiérarchie sociale supposée de leurs habitants, une sorte de position statutaire.

Situés au plus bas de l'échelle sociale, ces populations des bas quartiers adoptent des attitudes variées et collectives face à la pauvreté qui sont la désolation morale pour certains, l'expression

[7] https://www.madagascar-tribune.com/L-Etat-se-donne-six-mois-pour-mettre-fin-a-l-insecurite-24579 html

[8] Aristocratie, originalement famille royale. Les Andriana sont ceux qui ont fait des conquêtes et de ce fait détenaient le pouvoir.

[9] Hommes libres qui constituent majoritaire la bourgeoise. Ils détenaient la richesse et le Savoir

[10] Ceux qui ont été conquis ou vaincus et peuvent être des hommes ou des femmes. Ils peuvent également être originaires d'Afrique et sont entré à Madagascar par la côte Ouest avec les marchands d'esclave.

directe de la paresse, de l'inculture et de l'irresponsabilité ; une mauvaise conscience, pour d'autres, forte sensibilité à l'injustice… …

Les problèmes de violence et d'insécurité étroitement liés à la densité de la population, l'accès aux besoins fondamentaux et la non jouissance des droits :

Un diagnostic de l'insécurité urbaine effectué à Antananarivo[11] a fait ressortir quelques causes de la violence et l'insécurité en ville. Bien que l'étude a été fait en 2001, les consultations communautaires et les interviews des informateurs clés ont confirmé que la situation reste inchangée voire s'est dégradée :

-L'Habitat : La concentration de la population est due au faible coût du loyer par rapport au centre-ville. Cette concentration engendre une promiscuité qui favoriserait des violences de voisinage, viols et incestes. D'ailleurs ces localités sont devenues un récipient qui recueille les migrants, nouveaux arrivants poussés par l'exode rural grandissant, provenant des régions périphériques d'Antananarivo. Il est important de noter également que les jeunes filles déscolarisées rejoignant la Capitale à la recherche d'emploi constituent une grande partie du flux migratoire[12].

-Foyer et éducation : Le ménage est défini par une famille vivant dans un foyer : 50% des ménages sont constitués d'union libre. Selon les enquêtes menées dans le cadre de l'étude, bon nombre de familles sont monoparentales et dirigées par des jeunes femmes puisque généralement l'homme repart après avoir satisfait ses désirs. Livrées à elles-mêmes, les jeunes mères n'arrivent pas toujours à subvenir aux besoins de leur famille et se servent des enfants comme ressources économiques en les faisant travailler. Ces enfants sortent des quartiers et peuvent devenir des enfants de rues qui gardent un lien ou non avec la structure familiale. En effet, les enfants essaient par tous les moyens de se procurer un peu d'argent ou de nourriture dans le centre-ville par peur de décevoir leurs parents : soit ils mendient, soit ils volent, soit ils font de petits boulots temporaires (gardiennage, lavage de voitures, porteurs au marché, vendeurs de journaux). Ces situations amènent aussi ces femmes à commettre des infractions en tant que receleuses ou complices dans les affaires de vol.

-Accès à l'hygiène et à l'eau : Il faut aussi savoir que ces quartiers sont assez désavantagés en termes d'équipements. Le nombre d'infrastructures est indéniablement inférieurs par rapport à la densité de la population (douches, WC publiques et bornes fontaines) ou tout simplement inaccessible pour les plus pauvres. Selon les entretiens avec un groupe de douze femmes à Anatihazo I, l'insuffisance de bornes fontaine entraîne chaque jour des querelles entre celles qui font la queue pour chercher de l'eau. Les nerfs sont à fleur de peau car l'attente jusqu'à la réception de l'eau peut s'étendre jusqu'à plusieurs heures.

(jusuqu'a 2 décembre 2021)

-La frustration : La population dans ces quartiers défavorisés se sentent en marge du développement, car elle ne jouit pas des services sociaux et des droits humains fondamentaux et ressentent injustice sociale. En plus de vivre dans un environnement hostile où la cohésion sociale n'est plus, les jeunes affirment également ressentir une discrimination active ou passive à leurs égards et se sentent frustrés.

Les quartiers bas face à la crise sanitaire :

La crise sanitaire mondiale a accentué la pauvreté dans ces quartiers défavorisés d'Antananarivo. Les lieux étant insalubres, la propagation de la pandémie a été flagrante. Durant le premier trimestre de la gestion de la pandémie, les mesures prises par le gouvernement (le confinement partiel, le couvre-feu, les gestes barrières, etc.) ont impacté la vie de la société de ces quartiers sur le plan socio-économique. Vivant au jour le jour, sans emploi décent et exerçant le plus souvent

[11] Diagnostic de l'insécurité urbaine et stratégie de prévention à Antananarivo par RAZANARISON et RAOBIJAONA en 2001, financé par le PNUD

[12] https://www.leconomiste.com/article/exode-rural-les-jeunes-filles-en-tete-du-mouvement

des activités dans le secteur informel, les jeunes de ces quartiers ont eu du mal à subvenir à leurs besoins essentiels. Aussi, nombreux sont ceux qui ont été victimes de chômage technique. En conséquence, cette situation a accentué le taux d'insécurité dans ces zones. Le référencement des jeunes bénéficiaires au niveau des centres de formation professionnelle dans le cadre du projet et la mise en œuvre d'évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat permettra, ainsi, d'orienter ces jeunes au niveau professionnel afin de faire face aux crises socio-économiques liées au COVID-19. Les microprojets communautaires qui seront mis en œuvre par les JAPs vont également entrainer des impacts importants pour la consolidation de la paix au niveau de leurs quartiers respectifs faisant face à la crise sanitaire. La phase d'extension du projet permettra d'appuyer les jeunes issus de ces quartiers défavorisés en termes d'orientation à travers les activités du projet (notamment la mise en œuvre d'évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat).

En plus de cela, les jeunes bénéficiaires ont été formés en termes de gestes barrières par rapport aux contextes du COVID-19 lors des formations des bénéficiaires en entreprenariat et employabilité. Les jeunes formés pourront, ainsi, former à leur tour leurs communautés.

Les jeunes défavorisés outillés pour alimenter les conflits politiques :

Depuis son indépendance en 1960, Madagascar a connu quatre crises politiques (1972, 1991, 2002, 2009) caractérisées par un grand mouvement de foule toujours suivi de violences, entraînant des morts et des destructions de biens publics et privés et la Capitale d'Antananarivo constitue souvent le point de départ de ces manifestations et violences. La grande majorité des manifestants sont des jeunes et surtout des hommes. Le rapport de l'événement du 7 Février 2009 en témoigne, au moins 48 jeunes hommes et femmes ont été tués par les rafales de balles sur la place d'Ambohitsirohitra.

La manipulation facile des jeunes s'explique d'une part par la mauvaise foi de certains politiciens, connaissant les conditions de vie précaire, l'insatisfaction des besoins fondamentaux de cette population vulnérable et la frustration de ces jeunes hommes et femmes stigmatisés, et vont chercher à les manipuler pour accomplir leurs desseins politiques. Et d'autre part, la population vulnérable constituée de jeunes hommes et de jeunes femmes, malgré leur combat quotidien face à la survie, renferme toujours l'espoir d'une vie meilleure qui sera par la suite instrumentalisé et déçue par la politique.

(jusuqu'a 2decembre 2021)

D'ailleurs, une fois de plus durant la campagne pour la présidentielle de 2018, les partis politiques dominantes ont explicitement utilisé cette disparité sociale en leur faveur afin d'obtenir ou de sécuriser davantage de votes. Certains candidats ont été accusé d'avoir payé/soudoyé les jeunes pour devenir des partisans et animer la campagne. La consultation faite auprès des jeunes de ces localités durant la période de préparation du projet a fait ressortir que la majorité de ces jeunes ont voté en fonction de l'argent et/ou des vivres ou des « goodies » qu'ils ont reçu des candidats et non de la vision ou du programme qu'ils ont présentés. Encore en fin 2018, les tensions entre les partisans des grands candidats à la présidentielles s'est fait ressentir dans la Capitale. Des partis qui ont été une fois de plus associés à des classes sociales.

Défaillance de l'Etat

Par rapport à l'insécurité, les forces de l'ordre font des interventions mais ces dernières sont limitées par rapport à l'ampleur de l'insécurité, la corruption et la capacité/crédibilité du système judiciaire. Les communautés fatiguées de cette insécurité flagrante font appel à la justice populaire afin d'apaiser leur situation.

Par rapport à la situation de vulnérabilité, l'Etat n'est pas assez fort pour développer une vision claire permettant d'élaborer et conduire des politiques qui répondent vraiment au contexte particulier des « quartiers défavorisés » des grandes agglomérations de Madagascar. Face à la complexité du contexte de ces quartiers pauvres, la Politique Générale de l'Etat qui est axée sur la lutte contre la pauvreté ne répond pas assez aux enjeux : le poids de la pauvreté profonde, accès

problématique aux services élémentaires, morphologie sociale complexe et environnement saturé. L'Etat ne porte pas d'attention particulière sur le cas de ces jeunes des quartiers défavorisés généralement déscolarisés. Ces derniers ne bénéficient d'aucune aide dans leur insertion professionnelle.
Or, une forte attente et dépendance à l'Etat est aussi constatée chez ces populations. Ce comportement d'assistés les rend très vulnérable. La persistance de cette situation précaire alimente un sentiment de frustration, d'infériorité et de stigmatisation. Les habitants des bas quartiers, surtout les jeunes, se sentent marginalisés et développent des comportements quelquefois agressifs qui favorisent les stéréotypes et les préjugés. C'est dans cet environnement délétère qu'un bon nombre de jeunes bâtissent leur futur. Les jeunes femmes, souvent victimes de violences ou lésées socialement, méritent une attention particulière. Les jeunes mères célibataires provenant des mariages précoces et des unions libres y sont aussi nombreuses. A défaut, afin de survivre, bon nombre versent dans le petit larcin, la drogue et même le banditisme. Les jeunes filles, poussées par la pauvreté grossissent le rang des mariages précoces, les rendant nettement plus vulnérables. Catapultés trop tôt dans le monde des adultes, ces jeunes ont besoin de repères et d'appui pour réaliser leurs pleins potentiels. C'est à ce point que les Organisations de la Société Civile entrent en jeu, disséminés et engagés des concitoyens, elles bénéficient de leur proximité pour faire réellement évoluer les choses. Les jeunes des quartiers défavorisés doivent jouir de leurs droits à participer à la vie de la société et d'en être des éléments actifs et constructifs. Par cette Action, ils seront orientés selon leurs talents et compétences, seront renforcées et formés devenir des citoyens dignes et engagés pour devenir des ambassadeurs de la paix dans la communauté. Tel est l'objet de ce projet.

b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Le Peace and Conflict Impact Assessment (PCIA, 2010) a fait ressortir 3 lignes de fractures sociétales dont la troisième est la disparité entre les sphères rurales et urbaines, renforçant le sentiment de marginalisation des populations. Toutefois, la caractéristique de cette ligne de fracture est également retrouvée en milieu urbain dans la Capitale au désavantage des populations des quartiers défavorisés vivant dans un niveau de pauvreté extrême et dont les opportunités économiques et l'accès aux services sociaux de base (emploi, administration, eau, éducation) sont très limités. Les impacts récurrents de ce conflit se font ressentir davantage et ce présent projet aura pour objectif de redresser la situation dans la capitale, fortement connu comme étant un foyer de tension politique et de disparité sociale. Elle s'aligne également au premier effet stratégique du plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF, 2015-2019) qui prévoit que les populations vulnérables dans les zones d'intervention accèdent aux opportunités de revenus d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable. Le renforcement des capacités de la société civile et des médias visant le système de régulation et la responsabilité des acteurs dans la promotion de la gouvernance apaisée, étant un des trois volets prioritaires identifiés par l'UNDAF, est aussi soutenu par le projet. Elle prend également en compte six des lignes directrices sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix dont la promotion de la participation des jeunes comme condition fondamentale d'une consolidation de la paix réussie ainsi que le renforcement des connaissances, comportements et compétences des jeunes en matière de consolidation de la paix.
Le projet appuie le cinquième axe stratégique de la Politique Générale de l'Etat 2019-2023 qui est l'innovation éducative, capital humain, sport et culture. L'Etat insiste notamment sur la formation des femmes et des jeunes à l'entreprenariat, ce qui est lié au référencement des

bénéficiaires aux institutions de formations professionnelles ainsi qu'aux instruments financiers propose par le projet. De plus, l'intervention des Sociétés Civiles dans l'éducation citoyenne est déjà préconisée dans le même axe de la politique, confortant la prise en charge de l'éducation civique des jeunes par les associations existantes.

c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
RADIO SIFAKA	Nations Unies Peace Building Fund (1,496,884 $)	Initiatives de Promotion des Jeunes	Complémentarité : - Des émissions radios en faveur de la consolidation de la paix pourtant être faites avec la collaboration de Radio SIFAKA -Les jeunes hommes et femmes habitants des localités cibles du projet TANOMAFY seront sensibilisés à écouter la Radio SIFAKA
Projet Fihariana	Présidence de Madagascar (200 milliards Ariary soit environ 57 millions USD)	Financement de projet de jeunes	Complémentarité : -Accompagnement des jeunes dans le montage des demandes de financements de projets
Le Fond Malgache de Formation Professionelle	AFD (1.059.700.000 Ariary soit 302 771 $)	Financement des actions de formation pour les salariés d'entreprises ainsi que les jeunes et adultes issus du secteur informel à Madagascar	Complémentarité : -Orientation des jeunes vers les services fournis par le projet (formations continu, formation pré-emploi, appel à projet) -Echange avec le FMFP pour le renforcement de capacité des jeunes

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Grâce à cette initiative, SAF/FJKM vise comme objectif global l'amélioration de l'accès des jeunes hommes et jeunes femmes, des quartiers défavorisés à leurs droits fondamentaux et recouvrer ainsi leur dignité humaine.

Le projet contribuera à renforcer la participation citoyenne des jeunes en contribuant en même temps à réduire leur vulnérabilité. Il s'agit d'améliorer l'accès des jeunes hommes et femmes sans emploi formel aux opportunités d'emploi en leur octroyant des renforcements de capacité et en facilitant leur accès à des outillages et à des évènements de rencontre avec les recruteurs et/ou les débouchés. Ces jeunes bénéficieront en même temps de différents renforcements de capacité et seront responsabilisés pour constituer des **« Jeunes Ambassadeurs de Paix »** (JAP) ou en malagasy **« Tanora Masoivohon'ny Filaminana »** dans leurs quartiers**.** Ces JAP auront deux principales missions dont l'éducation et la mobilisation de leurs pairs pour pour l'accès aux droits fondamentaux et la cohésion sociale et la transmission des besoins de leurs communautés auprès des autorités à tous les niveaux. A la fin du projet, ces JAP seront autonomes dans leurs actions et parraineront de nouveaux ambassadeurs. Quelques actions spécifiques seront mise en oeuvre afin d'optimiser la participation des jeunes femmes : des ateliers multi-acteurs sur les barrières à la participation citoyennes des jeunes femmes et sur les rôles et responsabilités de ces dernières en matière de cohésion sociale en milieu urbain, la mise en place d'un système de crèche/garderie communautaire dans l'organisation des ambassadeurs de la paix, l'intégration des activités de renforcement des jeunes femmes/filles dans la campagne de promotion des droits humains et de la cohésions sociale et enfin des rencontres et échanges avec des leaders économiques et politiques féminins. Des mobilisations et renforcements de capacités seront menés à l'endroit des différents acteurs de développement dont les autorités et les organisations de la société civile afin de trouver les meilleurs moyens et outils d'avoir des dialogues fructueux.
De façon non exhaustive, ci-après les activités qui seront menées par les jeunes ambassadeurs :
-Conduire des campagnes de sensibilisation pour le changement de comportement dans différentes thématiques telles que la propreté et l'hygiène des hommes et des femmes, l'insécurité, la violence domestique, la violence envers les enfants ou encore le tri et recyclage des ordures. Ils mettront en place un plan d'action de sensibilisation en accord avec le contexte dans lequel ils vivent et animeront les communautés. En ces temps de crise sanitaire, conduire des sessions de sensibilisations sur la lutte contre la propagation de la pandémie notamment sur l'hygiène, les gestes barrières, la distanciation sociale et surtout sur l'évolution de la crise. Ces sessions pourraient être conduites par la voie des médias, des affiches, des sensibilisations de rues, etc.
-Monter des micro-projets communautaires qui vont concourir pour les micro-subventions attribués par le projet. Les JAP vont conduire au sein de leur communauté des séances d'identification des priorités communes pour l'amélioration du milieu où ils vivent. Les priorités ou besoins identifiés seront transformés en mini-projets bien argumentés qui pourront être financé par le projet TANOMAFY ou par d'autres collaborateurs (secteurs privés, citoyen, etc.). A titre indicatif, ces projets pourraient être la construction de portail dans les ruelles (pour limiter les actes de banditisme dans les ruelles), assainissement de marché et curage de canaux, réhabilitation de bornes fontaines ou autres. Dans la phase d'extension du projet, ces Jeunes Ambassadeurs de Paix continueront la mise en œuvre de ces micro-projets.
-Mobiliser leurs concitoyen~~ne~~s à des actions citoyennes en faveur de l'assainissement, la lutte contre la violence, l'hygiène, etc. Les JAP, en collaboration avec les autorités locales et des volontaires du quartier vont mener des actions tels que l'assainissement des places de marchés et des ruelles, l'évacuation des ordures.
-Participer aux dialogues pour la consolidation de la paix à différents niveaux : local, communal, régional et national. Ces jeunes issus des quartiers défavorisés seront formés et autonomisé~~er~~s afin qu'ils puissent faire entendre leur voix auprès des représentants de l'Etat à tous les niveaux.

Les ministères en charge des jeunes et de la promotion de la femme (MJS et MPPSPF) vont aider à faciliter l'organisation des espaces de concertation.
-Contribuer activement à des événements liés à l'emploi, à la promotion des jeunes et des femmes, à la consolidation de la paix et de la sécurité.
-Et enfin, durant le projet, les JAP seront appuyés dans le développement d'un plan stratégique de leurs actions pour les cinq prochaines années à venir. De plus, la phase d'extension du projet va permettre à toutes les parties prenantes d'apprécier les impacts de changements apportés par les actions des Jeunes Ambassadeurs de Paix.
Le projet prévoit de continuer toutes les activités en prenant toute mesure nécessaire pour limiter la propagation du virus :
En cas de besoin de regroupement : utiliser une salle bien aérée et avec assez d'espace pour pouvoir respecter la distanciation sociale, obliger le port des caches-bouches même lors de la prise de parole, utiliser les gels désinfectants bien avant d'entrer dans la salle, limiter le nombre de participant selon la surface de la salle disponible.

La défaillance de l'Etat contribue fortement à ~~dans~~ la persistance de la situation de vulnérabilité de ces localités et ~~dans~~ à l'entretien de cette disparité dans la Capitale si bien que ces localités demeurent vulnérables à la manipulation politique. C'est dans ce sens que le projet va chercher à mobiliser toutes les **parties prenantes** (secteur privé, gouvernement, société civile, citoyens) afin de rehausser la situation des jeunes hommes et femmes des quartiers défavorisés. De façon non exhaustive, :
-Le secteur privé : Le projet va faciliter l'accès des jeunes à des formations professionnelles en collaborant avec les différents établissements ayant cette vocation à Antananarivo à travers des bourses d'études. Des outils financiers adaptés à ces jeunes seront également développées et/ou promus avec les différents établissements financiers (Banques, microfinance, AVEC[13], etc.)
-Les OSC : Nombreuses sont les OSC à Antananarivo qui œuvrent pour les jeunes et les femmes et ce dans différentes thématiques (employabilité, santé de la reproduction, lutte contre la toxicomanie, lutte contre la violence, etc.). TANOMAFY cherchera à travers en synergie avec les actions de ces acteurs et aiguillera également les jeunes vers les services offerts/ les activités par/de ces organisations.
-Le gouvernement : Le rôle du gouvernement est crucial dans la consolidation de la paix et la tenue des différents dialogues. Les deux ministères partenaires de mise en œuvre et membres du comité technique du projet sont disposés à optimiser la participation de l'Etat dans les échanges avec les JAP.
-Les citoyens d'Antananarivo : Mettre fin à la stigmatisation des jeunes hommes et jeunes femmes des bas quartiers d'Antananarivo ne pourrait se faire sans la sensibilisation et l'implication des citoyens de la ville dans la résolution du conflit. Cette dernière se fera à travers les émissions radio/TV et les différents espaces de dialogues créés par le projet.
Trois (03) résultats sont attendus à la fin du projet, à citer :

Résultat 1 : Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail décent
Résultat 2 : Les ambassadeurs de paix sont les promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés
Résultat 3 : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les dialogues sur la consolidation de la paix.

[13] Association Villageoise d'Épargnes et de Crédit

Par récurrence, pour convaincre les différentes parties prenantes de l'investissement des jeunes dans la consolidation de la paix et ainsi chercher à les intégrer dans les structures et les dialogues à cet effet, les JAP doivent témoigner de leur engagement auprès de la communauté par des actions pertinentes en faveur de la paix et de la sécurité. En outre, afin de stimuler les jeunes des quartiers défavorisés à participer au projet, leur capacité à acquérir ou à créer de l'emploi sera renforcée en amont puisque le premier besoin exprimé durant les focus groupe a été l'emploi. Le processus itératif paix/sécurité-emploi-pax/sécurité créera un cercle vertueux qui renforcera les résultats du projet dans une perspective à long terme.

Afin de mener à bien l'implémentation de TANOMAFY-JAP, les **approches** suivantes seront adoptées :

-Promotion du partenariat et de la coopération entre les acteurs du triumvirat de la gouvernance qui sont l'État, le Secteur Privé et la Société civile : Tout au long du projet, SAF/FJKM, MIRA AINA et DRV veilleront à optimiser et harmoniser la contribution des autres parties prenantes à la consolidation de la paix et à l'implication effective des jeunes vulnérables. i) L'Etat sera sollicité à prendre part au développement de la Stratégie d'intégration des jeunes défavorisés dans le processus de décision à travers des espaces de dialogue, des formations de ses agents et des séances de travail. ii) Le secteur privé soutiendra le processus de création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes à travers les dons, l'octroiement de bourses de formations ou encore la facilitation de l'organisation des espaces de rencontres entre les bénéficiaires et les recruteurs/entrepreneurs, et même de les recruter. iii) les autres OSC seront aussi impliquées dans toutes les étapes du processus et renforcées afin que les jeunes bénéficiaires puissent s'engager efficacement à leurs côtés et contribuer à l'atteinte de leurs objectifs. En effet, à l'issue de leurs formations, ces jeunes seront encouragés à devenir membres de ces organisations selon les priorités et les thématiques qui convergent avec leurs priorités.

-Approche life skills : Il s'agit d'une approche d'éducation pour le changement de comportement et pour la responsabilisation qui consiste à développer les capacités individuelles des personnes, ainsi que leurs capacités à évoluer en société pour faire face aux défis, et gérer les différentes pressions.

-Responsabilisation pour une meilleure autonomie et une pérennisation des acquis : Tout au long du projet, les jeunes et les femmes seront responsabilisés (conseillers d'orientation, formateurs, ambassadeurs) et participeront activement à l'implémentation (conduite des sensibilisations, participation aux émissions radio et TV, suivi et évaluation du projet, etc). Les infrastructures de soutien à la consolidation de la paix (outillothèque et les kiosques) vont aller vers l'autonomie.

-Recherche permanente de possibilités de synergie avec les actions des Nations Unies et autres partenaires telles que les actions de FNUAP, UNCDF, BIT, etc

b) Fournir une **théorie du changement pour le projet**

SI les jeunes hommes et les jeunes femmes de quartiers défavorisés ont la capacité de saisir et d'exploiter les opportunités d'accès à l'emploi décent,

SI ces jeunes femmes et jeunes hommes sont éduqués à l'esprit du dialogue, à la culture de paix et à la non-violence et sont engagés dans des actions citoyennes pour faire de leur milieu de vie un environnement paisible et favorable à l'éducation de la génération future,

SI les autorités étatiques, les organisations de la société civile, les acteurs et parties prenantes dans le cadre de la consolidation de la paix sont engagés dans l'implication de ces jeunes dans la résolution des conflits et sont favorables à leurs actions

ALORS les risques de violence, d'atteinte aux droits et à la dignité humaine seront considérablement réduits dans la communauté ET un environnement propice à la consolidation de la paix est instauré par les jeunes-mêmes dans la ville d'Antananarivo ET les risques de conflits seront réduits.

CAR les jeunes seront moins vulnérables aux pressions, influences et incitations à la violence de la part de leurs pairs, de la communauté, des politiciens et même du système
ET l'exclusion des jeunes défavorisés par la société sera atténuée.

c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.
d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet.

La capitale de Madagascar est un foyer de disparité sociale au désavantage des quartiers défavorisés où la population vit dans des conditions déplorables du point de vue économique, sanitaire, social et environnemental. L'accès à des services sociaux de base y est très limité, la population y vit dans une extrême pauvreté. Ces quartiers défavorisés sont fortement caractérisés par la prolifération des constructions illicites, le niveau d'insécurité très élevé et le développement du secteur informel. La situation de paix et de croissance économique de la capitale est tributaire de l'amélioration des conditions de vie de ces jeunes qui constitue en une population considérable.
TANOMAFY vise à sensibiliser plus de 2 500 jeunes issus de ces localités défavorisées, à former 1 200 jeunes et à mobiliser 80 ambassadeurs de paix boursiers. Tous les chefs fokontany et leaders communautaires et les groupes d'intérêts/organisations de la société civile basés dans les 13 localités d'intervention seront également ciblés par le projet.
Ces jeunes sont catégorisés selon différents critères :

- 2500 Jeunes sensibilisés : jeunes âgés de 14 à 35 ans, selon la définition de la Politique Nationale de la Jeunesse Malagasy, sans critères de sélection spécifiques,
- 1200 Jeunes formés : jeunes de 16 à 35 ans, sans emplois ou opérant dans le secteur informel et gagnant moins de 1$ par jour. Les jeunes femmes, les mères célibataires et les personnes en situation de handicap sont priorisés,
- 80 Ambassadeurs de paix boursiers : jeunes démontrant des capacités et des motivations à sensibiliser leurs prochains, à devenir les porte-paroles de ces derniers via des dialogues avec les différentes autorités (volontaires)

Calendrier de mise en œuvre du projet : annexé à la proposition

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

TANOMAFY sera implémenté par des organisations de la société civile nationaux : SAF/FJKM, MIRA AINA et Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy (DRV) et l'Etat Malagasy à travers les Ministères chargé des jeunes et de la promotion de la Femme

- **L'ONG SAF/FJKM,** ***Agence Récipiendaire***, se positionne en tant que chef de file du fait de son expérience (45 années) dans diverses thématiques à citer l'éducation, la santé et environnement, l'augmentation de l'accessibilité à des sources de revenus des ménages, etc. SAF/FJKM est membres fondateurs de plusieurs réseaux et plateforme de la société civile (ROHY, Alliance Voahary Gasy, Voahary Salama, CONAMEPT, etc) et participe activement aux activités de plaidoyer entreprises pour l'environnement, l'éducation, la bonne gouvernance, etc. Elle a également une bonne capacité d'absorption financière.
- **Association MIRA AINA,** Partenaire ***de mise en œuvre***; Association malagasy crée en 2015 Elle est reconnue pour son expertise en approche "compétences de vie" et la promotion des jeunes. MIRA AINA a longtemps réalisé ces activités via les cotisations des membres et les services de bénévolat effectués et cherche à véhiculer l'esprit de responsabilisation des jeunes pour le développement des quartiers défavorisés.
- **Association DRV (Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy/Comité de Concertation et de Coordination des ONGs et Associations pour la Promotion de la Femme de Madagascar),** ***Partenaire de mise en œuvre*** **:** est une association malagasy qui a été créé en mars 1996 et qui regroupe les associations œuvrant pour la promotion de la femme. L'organisation a une connaissance notable des réalités et problématiques de la pauvreté et du genre, elle est présente à travers ces membres dans les 22 régions et a une forte implantation dans les zones rurales, dans les zones enclavées et dans les régions les plus défavorisées du pays. DRV participe activement à la promotion du genre à Madagascar et a été témoin et acteur de l'évolution d concept. Outre, elle est engagée dans le domaine de la bonne gouvernance et a des expertises en matière de plaidoyer.
- **Les Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme et Ministère de la Jeunesse et des Sports,** ***Partenaires de mise en oeuvre*****:** En tant que Ministère en charge de la population et spécialisée dans la question du genre, le Ministère apporte un soutien considérable dans toutes activités du projet. Il en est de même pour les jeunes. Etant donné que le projet cible les jeunes hommes et jeunes femmes des quartiers défavorisés, l'appui du Ministère sera sollicité pour la bon déroulement du projet, surtout le premier résultat afférent à l'accès des jeunes vulnérables aux opportunités de travail décent.

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
ONG SAF/FJKM (Chef de file)	784 736 USD	Donateurs : Global Fund, PCUSA, Diakonie Katastrophenhilfe, FAO,	Bureau central : Immeuble Ifanomezantsoa II - Escalier	47	- Approche communautaire de développement - Plaidoyer

		PAM,World Renew/CFGB, UMCOR, Money For Madagascar, Global Sanitation Fund ; Ressources internes	Ranavalona 1er Analakely 101 Madagascar Antananarivo 21 unités régionales assurant une couverture nationale de l'ONG		- WASH - CLTS - Développement économique inclusif
Association MIRA AINA	562 USD	Cotisation des membres, Prestations de services réalisées par l'association	Lot III F 23 Mahamasina Sud, Antananarivo	8 (tous dans la zone du projet)	- Approche compétences de vie - Conception d'outils IEC/ CCC - Gouvernance et transparence - Communication - Renforcement de capacité des jeunes
Association DRV	21 211 USD	Fonds propres, Cotisation, don, Donateurs (PAUET, FANOA)	II M 71 B Antsakaviro, Antananarivo	8	- Promotion du genre - Gouvernance et transparence - Redevabilité sociale - Renforcement de la société civile - Concertation et coordination des associations/ONG pour la promotion du genre

b) **Gestion du projet et coordination**

L'implémentation du projet sera assurée grâce au concours des staffs des trois organisations agissant comme une seule équipe.

Le projet sera coordonné par une cellule au niveau du SAF/FJKM. Cette cellule de coordination et d'orientation assurera la planification et la supervision des activités. Elle assurera également le monitoring et l'évaluation des activités du projet et sera redevable envers le bailleur.

La cellule de coordination et d'orientation sera composé du Coordinateur de Programme (à mi-temps), d'un responsable administratif et financier, d'un responsable financier et d'un responsable communication. Le Directeur National et le Directeur des Patrimoines et Ressources assureront l'orientation du projet et le support par rapport à la logistique et passation de marché. Le spécialiste de plaidoyer fera également partie de la cellule.

La cellule opérationnelle sera constituée d'un coordinateur technique, de deux Responsables Administratif et Financier (chacun pour MIRA AINA et DRV), d'un Assistant logistique, d'un assistant communication, d'un spécialiste en développement des jeunes et des finances, d'un Spécialiste en genre et inclusivité et de 16 agents formateurs.
Les salaires du staff du projet représentent 16% du budget total.
41% du budget du projet sera alloué aux OSC partenaires qui sont MIRA AINA et DRV.
Un comité technique constitué par l'Agence récipiendaire et les partenaires de mise en œuvre du projet ainsi que le comité PBF à Antananarivo aura pour rôle de :

- Assurer la coordination générale du projet
- Émettre des orientations et des conseils pour la mise en œuvre des activités,
- Assurer la supervision des activités du projet suivant le plan de suivi-évaluation établi durant la phase de préparation,
- Emettre des recommandations durant l'implémentation et de suivre l'effectivité,
- Faciliter la préparation et la réalisation des différents dialogues pour la consolidation de la paix,

c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Risque	Probabilité	Mesures de mitigation	Responsables
Réticence des autorités à différents niveaux par rapport aux concepts du projet	Modéré	Forte collaboration avec PBSO, le ministère de la jeunesse et du ministère chargé de la promotion des femmes afin de faciliter l'intervention du projet.	Cellule de coordination et d'orientation
Pas d'infrastructures à réhabiliter en kiosques au sein des fokontany	Modéré	- Forte sensibilisation des autorités locales et des dirigeants d'établissement sur l'objectif du projet - Collaboration étroite avec les autorités locales et chefs d'établissements	Cellule opérationnelle
Disparition des matériels/équipements au niveau de l'outillothèque	Modéré	- Mise en place d'une procédure de gestion des entrées et des sorties de matériel - Bon service de gardiennage	Responsable de l'outillothèque
Réaction négative/plaintes de la part des jeunes qui ne sont des bénéficiaires du projet	Modéré	- Sélection participative et transparente des bénéficiaires (formés, boursiers, ambassadeurs, conseillers d'orientation) - Implémentation d'un bon mécanisme de gestion de plaintes.	Cellule opérationnelle

d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le suivi et évaluation du projet sera coordonné par SAF/FJKM. Il sera mené de façon participative car implique entièrement les jeunes bénéficiaires. Pendant la durée de cette action, le comité technique mis en place assurera les actions de suivi et supervision.
Le budget alloué au suivi évaluation s'élève à 6,36% du budget total.

Pour plus d'efficacité, la collecte de données se fera via mobile (tablettes, smartphones). Les kiosques et l'outillotheque seront équipés de tablettes et de connexion. Cela permettra au responsable suivi-évaluation d'avoir un aperçu en temps réel de certains indicateurs comme le taux de fréquentation de ces infrastructures de soutien. Les sondages et les votes pourront également se faire facilement via ces tablettes, les risques de fraudes seront écartés.
La fréquence de collecte de données se fera suivi le plan de suivi-évaluation développé par le responsable. Les réunions hebdomadaires de coordination permettront une triangulation des informations collectées via les tablettes.
Des rapports trimestriels et des tableaux de suivi des indicateurs actualisés synthétiseront toutes les informations et seront produits régulièrement, enrichis de recommandations pour l'amélioration continue du projet. Une étude de référence se tiendra au début du projet, tandis qu'à la fin du projet, c'est-à-dire au 18ème mois, une évaluation indépendante sera conduite afin d'apprécier la performance du consortium par rapport aux défis qui ont été posés durant la période d'implémentation du projet.
Le calendrier de suivi/évaluation est présenté dans le document annexé à la proposition complete.
En sus, autant que possible l'analyse des indicateurs sera désagrégée par genre dans le but de déterminer les impacts possibles de chaque activité selon le genre des bénéficiaires. ~~Un logiciel d'enquête (KOBOToolBox) sera associé à la collecte de données afin d'améliorer et accélérer l'analyse des données.~~ Quand le projet aura pris fin, une réunion d'évaluation prendra lieu avec la participation des agences bénéficiaires et des représentants des bailleurs de fonds du projet.
Une base de données sur les bénéficiaires du projet est mise en place et alimentée par les techniciens du projet par rapport aux fiches de renseignements sur ces bénéficiaires au niveau des kiosques d'orientations des jeunes. Pareillement pour les Jeunes Ambassadeurs de Paix qui sont boursiers de formations professionnelles et qui assurent les microprojets de consolidation de la paix pour le projet TANOMAFY-JAP.
Actuellement, l'équipe du projet avec le responsable suivi évaluation du secrétariat technique de PBF à Madagascar développe des indicateurs d'impacts pour ce projet, afin d'apprécier la théorie de changement mise en place lors de la phase de proposition du projet. Un plan de suivi de ces impacts est développé pour la phase d'extension du projet.
Le projet est actuellement à 33% de la réalisation total des activités actuellement, plus précisément le projet se focalise dans le fait d'opérationnaliser le pool d'ambassadeur de paix qui est le cœur dans l'atteinte des résultats menant à la consolidation de paix du projet.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

A la clôture des activités du projet, une réunion d'évaluation aura lieu et verra la participation des organismes bénéficiaires, des représentants des bailleurs de fonds et des bénéficiaires du projet. La réunion aura pour objectif d'apprécier les impacts réels du projet et la performance des

opérateurs. La durabilité du projet a été prévue et renforcée par les activités du troisième résultat incluant l'élaboration d'une stratégie d'intégration pérenne dont l'organisation d'un atelier de capitalisation du projet et de validation de la stratégie.
Le projet vise à promouvoir l'autonomie des jeunes, des kiosques et de l'outillothèque. Les capacités des responsables seront renforcées à cet effet, et les activités y afférant seront maintenues après le projet :

- Les kiosques d'orientation qui seront tenus par des jeunes ambassadeurs de la paix bénévole au service de leurs pairs qui fourniront des conseils et afficheront les offres d'emplois disponibles
- L'outillothèque qui sera financée par la cotisation des membres bénéficiaires, les pourcentages retenus comme location de matériels et les revenus des marchés de services que les responsables auront prospecté
- Les modes de sélection et la formation des ambassadeurs seront beaucoup plus focalisés sur la motivation et la responsabilisation. Ainsi, ils seront amenés à faire de leur statut une manière d'être et non pas une mission ponctuelle. Ils continueront ainsi de prendre leurs responsabilités face à des problèmes, défis ou opportunités ayant des conséquences sur le bien-être et le développement de leurs pairs
- Les suivis périodiques assurés par le consortium des organismes bénéficiaires du projet.
- Concernant la pérennisation de la stratégie, l'implication des OSCs et des autorités dès sa conception contribuera à son appropriation dans les différents processus de décision

IV. Budget du projet

Le budget sera transféré en 3 tranches pour les 3 organisations bénéficiaires : 35% pour la 1ère tranche, 35% pour la 2e et 30% pour la troisième. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. L'approche standard consiste en trois tranches pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque..

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)
The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance

		by PBF Secretariats, where they exist
al project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
f project report covering entire project duration	in three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
al strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	ecretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	**Event**
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex A.2: Project Administrative arrangementsfor Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
nual project progress report	15 June	ning Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
al project progress report	15 November	ning Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
of project report covering entire project duration	hin three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	ning Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
al strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations	1 December	Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it		

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If,

during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project[14]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[14] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail Ce résultat contribue aux ODD listés ci-après : ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 5 : Egalite des genres ODD 8 : Travail décent et Croissance économique ODD 10 : Inégalités réduites ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces		Indicateur 1 a : % jeunes des localités cibles affirmant avoir développé ses compétences à avoir ou à créer un emploi grâce au projet. Niveau de référence : 0% Cible : 40% des jeunes sensibilisés (2500 jeunes), dont la moitié sont des femmes	CAP/ 2 fois (Au début et à la fin du projet)	
		Indicateur 1b : Nombre de jeunes hommes et femmes ayant participé aux évènements liés à l'emploi Niveau de référence : Pas d'informations Cible : Au moins 90% des jeunes bénéficiaires du projet ont participé à au moins un évènement	CAP/ 2 fois (Au début et à la fin du projet)	
		Indicateur 1c : Accroissement du revenu mensuel des jeunes bénéficiaires à la fin du projet Niveau de référence 120.000 ariary (50% des jeunes) Cible : Accroissement de 40% du revenu mensuel d'au moins 30% des bénéficiaires à la fin du projet	Évaluation finale du projet	
	Produit 1.1 : Kiosque d'orientation des jeunes **A1.1.1 : Mise en place des kiosques d'orientation des jeunes** complétée - Informations des acteurs dont les autorités locales et les OSC à la base, - Identification des conseillers d'orientation des jeunes, - Formation de groupes de conseillers d'orientation des jeunes,	Indicateur 1.1.1 Nombre de kiosques opérationnels Niveau de référence : 0 (pas d'informations disponibles) Cible : 13	Rapport d'activités	
		Indicateur 1.1.2 Nombre de conseillers d'orientation	Rapport d'activités	

	- *Réhabilitations des Infrastructures servant de kiosques.* **A1.1.2 : Vulgarisation des activités/services du kiosque : Élaboration des outils de sensibilisation** en cours - Élaboration des outils de sensibilisation - Mise en œuvre des activités de sensibilisation (groupe, VAD, médias) **A1.1.3 : Opérationnalisation des kiosques d'orientation des jeunes au sein des fokontany (présent en permanence pendant 18 mois dans les quartiers)** en cours - *Accueil, bilan et orientation des jeunes Vulgarisation des services du kiosque* - *Diffusion d'informations liées à l'emploi et la formation Évaluation de la performance des kiosques*	Niveau de référence : 0 (pas d'informations disponibles) Cible : 39		
		Indicateur 1.1.3 Nombre de personnes des quartiers défavorisés, sensibilisées par rapport à l'utilisation des kiosques et les activités du projet Niveau de référence : 0 (pas d'informations disponibles) Cible : 20 000	Pointage mensuel au kiosque, Rapport de campagne d'information et de sensibilisation	
	Produit 1.2 : Pack de formation des jeunes en matière d'employabilité, de culture entrepreneuriale, art des métiers et compétences de vie **A1.2.1 : Renforcement des capacités des bénéficiaires en matière de culture entrepreneuriale et compétences de vie** en cours - *Sélection des bénéficiaires* - *Élaboration des curricula de formation* - *Formation de 06 formateurs* - *Mise en œuvre des RDC en matière de culture entrepreneuriale et compétences de vie* - *Accompagnement et recyclage* **A1.2.2 : Négociation de bourses de formations courtes pour les jeunes bénéficiaires afin qu'ils bénéficient de formations spécialisées** en cours - *Identification des organisations, centres de formations, institutions pouvant octroyer des formations gratuites pour les jeunes défavorisés* - *Référencement des jeunes vers les centres de formation professionnelle* - *Sélection des boursiers via système de sélection à base participatif* **A1.2.3 : Formations des 80 boursiers en culture entrepreneuriale** en cours	Indicateur 1.2.1 Nombre de jeunes ayant bénéficié du pack de formation Niveau de référence : 0 Cible : 1 200	Rapport d'activités	
		Indicateur 1.2.2 Nombre de jeunes ayant bénéficiés bourses Niveau de référence : 0 Cible : 80 dont 40 femmes et 40 hommes	-Rapport d'activité -Convention/Accord de partenariat avec des institutions de formations professionnelles	
		Indicateur 1.2.3 : Nombres de jeunes formés en culture entrepreneuriale Niveau de référence : 0 Cible : 80 dont 40 femmes et 40 hommes	Rapport d'activités	
	Produit 1.3 : Espaces d'échange et de rencontres entre les employeurs et les jeunes **A1.3.1 : Organisation d'un forum de l'emploi et d'entreprenariat dédié aux petits métiers** en cours	Indicateur 2.1.1 Nombre de forum de l'emploi, d'entreprenariat dédié aux petits métiers organisés Niveau de référence : 0	Rapport d'activité	

	- *Identification des participants du forum (entreprises et organisations liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat)* - *Organisation du forum* **A1.3.2 : Participation à des espaces d'échanges et de rencontre entre les employeurs et les jeunes** en cours - *Identification d'évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat organisés pendant la durée du projet* - *Participation aux évènements liés à l'emploi des jeunes organisés pendant la durée du projet*	Cible : 1		
		Indicateur 2.1.2 Nombre d'espaces d'échanges et de rencontre entre les employeurs et les jeunes auxquels le projet participe Niveau de référence : 0 Cible : 1	Fiche e distribution des tickets	
		Indicateur 2.1.3 nombres de tickets d'entrée octroyés aux jeunes des quartiers défavorisés afin de participer à des évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat Niveau de référence : Pas d'informations Cible : Au minimum 1 200 tickets octroyés	Rapport d'activité	
	Produit 1.4 : Pack d'accès facilité aux financements adaptés aux jeunes défavorisés **A1.4.1 : Facilitation de l'accès des jeunes à des possibilités de financement** en cours - *Identification des offres adaptées aux jeunes auprès des institutions financières* - *Accompagnement des jeunes dans le montage de dossiers de financement et ou dossiers de projet* - *Accompagnement des jeunes dans l'utilisation des prêts* **A1.4.2 : Création de groupes VSLA[15]** en cours - *Montage des groupes et dotation de kit VSLA* - *Suivi et accompagnement des groupes* **A1.4.3 : Plaidoyer auprès des institutions de microfinance pour faciliter davantage l'accès des jeunes à des moyens de financement.** complétée - *Identification des institutions de microfinance* - *Organisation d'un atelier de plaidoyer pour faciliter davantage l'accès des jeunes à des moyens de*	Indicateur 2.2.1 Tous les offres adaptées aux jeunes sont communiquées aux bénéficiaires du projet Niveau de référence : 0% Cible : 100%	-Rapport d'activité mensuel des kiosques -Sondage réalisé trimestriellement	
		Indicateur 2.2.2 Nombre de nouveaux groupes VLSA formés Niveau de référence : Pas d'informations Cible : 14 nouveaux groupes VLSA formés (13 localités+ outillothèque)	Rapport d'activité	
		Indicateur 2.2.3 Atelier de plaidoyer tenu Niveau de référence :0 Cible : 1	Rapport d'atelier	

[15] *Village Saving and Loans Association ou Association villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC)*

	financement **A1.4.4 : Mise en place de l'outillothèque en cours** - *Mise en œuvre d'études de marché de l'outillothèque* - *Élaboration d'un business plan de l'outillothèque* - *Recherche et aménagement du local pour l'outillothèque* **A1.4.5 : Opérationnalisation de l'outillothèque** - *Identification d'un mode d'organisation/fonctionnement* - *Mise en œuvre des services de prêts de matériels et d'outillages* - *Mise en œuvre de formations et d'animations* - *Aménagement et organisation d'une crèche/garderie au sein de l'outillothèque*	Indicateur 2.3.1. : Nombre de centre outillothèque opérationnel Niveau de référence : 0 Cible : 1	Article de presse Rapport d'activité	
			Rapport d'activité de l'outillothèque incluant la liste de visiteurs réguliers (ou membres)	
		Indicateur 2.3.2 : Nombres de jeunes fréquentant régulièrement l'outillothèque Niveau de référence : 0 (pas d'informations) Cible : 250		
Résultat 2 : Les jeunes vulnérables deviennent des ambassadeurs de paix promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés Ce résultat contribue aux ODD listés ci-après : ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 5 : Egalite des genres ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces ODD 17: Partnerships for the goals		Indicateur 2 a : Pourcentage des jeunes issus des localités d'interventions qui ont de meilleures connaissances en consolidation de la paix Niveau de référence : 50,65% Cible : 80	Rapport d'évaluation finale du projet	
		Indicateur 2.b : Population touchées par la campagne Niveau de référence : 9,9% Cible : 70% de la population des localités cibles et 20% de la population d'Antananarivo	Rapport de la campagne d'éducation à la paix et à la citoyenneté	
		Indicateur 2 c : Niveau de satisfaction de la population par rapport aux biens et services issus des micro-subventions Niveau de référence :0 Cible :1 document diffusé	Évaluation finale du projet	
		Indicateur 2 d : Niveau de perception de l'insécurité par la population Niveau de référence : 68% des jeunes ne se sentent pas en sécurité	CAP/ 2 fois (avant lancement micro-projet et à la fin du projet)	

		Cible : moins de 50% des jeunes se sentent en sécurité		
	Produit 2.1 : Pool d'ambassadeurs de paix pour les quartiers défavorisés **A2.1.1 : Identifier les membres du pool d'ambassadeurs de paix complétée** - *Organiser un atelier d'informations des bénéficiaires du projet sur la consolidation de la paix* - *Organiser un atelier d'identification des barrières à la participation citoyenne des jeunes filles/femmes* **A2.1.2 : Former le pool d'ambassadeurs de la paix en cours** - *Concevoir les outils de formation* - *Organiser et mettre en œuvre les formations* - *Mettre en œuvre des recyclages et partages trimestriels* - *Appuyer les ambassadeurs de la paix à identifier un modèle organisationnel qui leur est adapté* **A2.1.3 : Opérationnaliser le pool d'ambassadeurs de la paix en cours** - *Appuyer les ambassadeurs de paix à identifier un modèle organisationnel* - *Appuyer les ambassadeurs de paix à élaborer un plan stratégique pour les 5 premières années*	Indicateur 2.1.a : Nombre de jeunes défavorisés intégrant le pool d'ambassadeurs Niveau de référence :0 Cible :80 dont 50% sont des jeunes femmes	Rapport d'activité Évaluation finale du projet	
		Indicateur 2.1.b : Personnes ayant reçu des éducations à la paix et à la citoyenneté Niveau de référence : Cible : 60% jeunes issus des quartiers défavorisés ont pris connaissance des messages de paix	CAP	
	Produit 2.2 : Campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany d'intervention par les ambassadeurs **A2.2.1 : Élaborer une stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale en milieu urbain en cours** - *Identifier les outils et supports déjà existants en matière de promotion des droits humains et de cohésion sociale* - *Organiser un atelier sur les rôles et responsabilités des femmes et jeunes filles en matière de cohésion sociale en milieu urbain* - *Organiser un atelier d'élaboration de la stratégie avec les organisations impliquées dans la consolidation de la paix à Madagascar* - *Concevoir et produire les outils et supports de sensibilisation* **A2.2.2 : Mettre en œuvre une campagne de**	Indicateur 2.2.a Nombre de personnes bénéficiant de la campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany d'intervention par les ambassadeurs Niveau de référence : 0 Cible : 8000	Rapport de campagne	
		Indicateur 2.2.b Nombre d' organisations engagées dans la stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale en milieu urbain Niveau de référence : 0 Cible : 30	Rapport d'atelier	

	promotion des droits humains et de cohésion sociale à commencer - *Planifier les activités d'éducation à la paix et à la participation citoyenne en collaboration avec les OSC et les autorités locales* - *Organiser un événement de sensibilisation de masse pour lancer la campagne* - *Participer à des événements de célébration de la journée mondiale de la paix, journée internationale des femmes, journée internationale des jeunes filles, journée internationale de la jeunesse* - *Organiser des séances éducatives de groupe avec les jeunes, les jeunes femmes, les parents* - *Organiser des séances éducatives de groupe visant le renforcement et l'autonomisation des jeunes femmes/filles au sein de la communauté* - *Concevoir et diffuser des émissions tv et radios*	Indicateur 2.2.c : Nombre de plan d'action mis en place par les ambassadeurs Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'activité	
	Produit 2.3 : Microprojets contribuant à l'amélioration de la sécurité dans les fokontany d'intervention **A2.3.1 : Organiser des dialogues communautaires conduits par les ambassadeurs de paix sur la prévention de l'insécurité dans les fokontany d'intervention à commencer** - *Élaborer les outils de mise en œuvre des dialogues communautaires* - *Planifier les dialogues communautaires* - *Mettre en œuvre les dialogues communautaires* **A2.3.2 : Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des solutions identifiées lors des dialogues (améliorations infrastructures, travaux d'assainissement, appuis à la pérennisation des dispositifs communautaires de lutte contre l'insécurité)** - *Lancer un concours de projets interne entre les fokontany d'intervention* - *Accompagner la mise en œuvre des projets* -	Indicateur 2.3.a : Nombre de groupes ciblés pour les dialogues communautaires Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 1 dialogue effectué pour chacun des groupes suivants : personnes en situation d'handicap, jeunes femmes, autorités locales, OCS locales, jeunes hommes, quartiers mobiles	Rapport d'activité	
		Indicateur 2.3.b : Nombre de micro subventions attr bués Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 2 micro-subventions seront attribués par localité	Rapport d'activité	
Résultat 3 : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les processus de décision		Indicateur 3 a Nombre d'organisations et d'institutions intégrant les jeunes vulnérables dans les processus de décision Niveau de référence : 0 Cible : Tous les fokontany des 13 localités	Rapport d'activités	

Ce résultat contribue aux ODD listés ci-après : ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 5 : Egalite des genres ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces ODD 17: Partnerships for the goals		Indicateur 3 b : Nombre de jeunes ambassadeurs ayant participé dans des espaces de dialogues Niveau de référence :0 Cible : La convention d'intégration des jeunes dans le processus de décision est signée par au moins un ministère	Évaluation finale du projet	
	Produit 3.1 : Renforcement de capacité des parties prenantes pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance à tous les niveaux **A3.1.1 : Renforcer les capacités des OSCs et autorités à tous les niveaux en matière d'intégration des jeunes défavorisés dans les processus de décision à commencer** - *Organiser un atelier d'échanges et de partages d'expériences avec les OSCs et les autorités en termes d'intégration des groupes vulnérables dans les processus de décision* - *Élaborer un manuel d'intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision pour les OSC et les autorités* **A3.1.2 : Formation des OSCs et des autorités locales pour une meilleure intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision** - *Identification d'un expert international en matière d'intégrations des jeunes vulnérables dans le processus de décision* - *Élaboration des outils de formation* - *Organisation et mise en œuvre des formations*	Indicateur 3.1.a : Nombres de responsables (autorité locale et organisation de la société civile) s'engageant pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance Niveau de référence : Cible : 30 responsables d'OSCs (dont 50% dirigés par des femmes) et 20 représentants d'autorités formés	Rapport de formation	
		Indicateur 3.1.b : Nombre de manuel d'intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision pour les OSC et les autorités documenté Niveau de référence : 0 Cible :1	Manuel d'intégration documenté	
	Produit 3.2 : Espaces de dialogues entre les ambassadeurs de paix et les autorités et les OSCs leurs permettant d'exprimer leurs besoins spécifiques et les limites de possibilités des réponses par les autorités **A3.2.1 : Organisation de séances de dialogues avec des OSCs thématiques et les jeunes ambassadeurs**	Indicateur 3.2.a : Séances de dialogues avec des OSCs thématiques et les jeunes ambassadeurs Niveau de référence : 0 Cible : 8	PV de séance Rapport d'activité	

	- *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* **A3.2.2 : Organisation de séances de dialogues avec les autorités au niveau communautaire et local (chefs fokontany, leaders communautaires)** - *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* **A3.2.3 : Organisation de séances de dialogues avec les autorités au niveau communal (les conseillers communaux et les staffs des communes, le Conseil National de la Jeunesse)** - *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* **A3.2.4 : Organisation de séances de dialogues avec les forces de sécurité** - *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* **A3.2.5 : Organisation de séances de dialogues au niveau national (a les planificateurs des ministères sectoriels, l'AN / Parlement des jeunes)** - *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* **A3.2.6 : Organisation de séances de dialogues entre les jeunes ambassadrices et des leaders économiques et politiques féminins** - *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* **A3.2.7 : Organisation de séances de dialogues avec les médias** - *Demandes et organisations des rencontres* - *Coaching des ambassadeurs de paix* - *Mise en œuvre des rencontres* -	Indicateur 3.2.b : séances de dialogues avec les autorités au niveau communautaire et local (chefs fokontany, leaders communautaires) Niveau de référence : 0 Cible :5	PV de séance Rapport d'activité	
		Indicateur 3.2.c : séances de dialogues avec les autorités au niveau communal (les conseillers communaux et les staffs des communes, le Conseil National de la Jeunesse) Niveau de référence : 0 Cible :3	PV de séance Rapport d'activité	
		Indicateur 3.2.d : séances de dialogues avec les forces de sécurité Niveau de référence : 0 Cible :2	PV de séance Rapport d'activité	

		Indicateur 3.2.d : séances de dialogues entre les jeunes ambassadrices et des leaders économiques et politiques féminins Niveau de référence : 0 Cible :2	PV de séance Rapport d'activité	
		Indicateur 3.2.e : séances de dialogues au niveau national (a les planificateurs des ministères sectoriels, l'AN / Parlement des jeunes) Niveau de référence : 0 Cible : 4 Indicateur 3.2.e : séances de dialogues avec les médias Niveau de référence : 0 Cible : 1	PV de séance Rapport d'activité	
	Produit 3.3 : Stratégie d'intégration pérenne des jeunes défavorisés dans les processus de décision **A3.3.1 : Élaboration de la stratégie** à commencer - *Documentation de toutes les étapes du projet* - *Rédaction de la stratégie* - *Organisation d'un atelier de capitalisation du projet et de validation de la stratégie* **A3.3.2 : Plaidoyer pour l'adoption de la stratégie par les autorités à tous les niveaux** - *Élaboration d'une stratégie de plaidoyer* - *Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer* **A3.3.3 : Dissémination de la stratégie et engagement des autorités** - *Organiser un atelier de dissémination et de cérémonie d'engagement des autorités à la mise en œuvre de la stratégie*	Indicateur 3.3.a : Nombre d'atelier de capitalisation du projet et de validation de la stratégie Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'atelier	
		Indicateur 3.3.b : Nombre de citoyens informés du plaidoyer Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 5000 personnes	Sondage	
		Indicateur 3.3.c : Nombre de plans d'actions dévelopé Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'atelier	

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.		x	
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.			
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?		x	
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		x	
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre le différentes agences bénéficiaires ?	x		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		